

Centre
de Formation

Professionnelle

✦ Communication

✦ Petite Enfance

✦ Ressources

Humaines

✦ Commerce

✦ Comptabilité

et Gestion

✦ Immobilier

✦ Assurance



BTS COMPTABILITÉ ET GESTION

ALTERNANCE SOUS CONTRAT DE
PROFESSIONNALISATION

LES PRINCIPES DE L'ALTERNANCE

- **1200 heures** de formation sur 2 ans
- **Statut** : Salarié de l'entreprise – frais de formation pris en charge par l'OPCA*
- **Alternance de la semaine** : 2 jours en Centre de Formation (jeudi et vendredi), 3 jours en entreprise
- Lorsqu'il n'y a pas cours au CFP le stagiaire est à temps plein en entreprise.

*Selon les accords de branches de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé

La mission globale du titulaire de ce BTS consiste à prendre en charges les activités comptables et de gestion de l'organisation à laquelle il appartient, ou pour le compte de laquelle il agit au titre d'un prestataire extérieur.

Les activités comptables et de gestion sont variées (enregistrement comptable, contrôles, déclarations, analyse de la performance, préparation de la prise de décision...) ; elles répondent à la fois à la nécessité de respecter des obligations légales et à un besoin d'efficience. Elles nécessitent toutes des capacités à utiliser les ressources offertes par un environnement numérique (progiciel de gestion, logiciels bureautiques avec tableur, accès au réseau...)

MATIERES

- ❖ Culture générale et expression
- ❖ Anglais LV obligatoire
- ❖ Mathématiques appliquées
- ❖ Management des entreprises
- ❖ Economie
- ❖ Droit

- ❖ P1 : Contrôle et traitement des opérations commerciales
- ❖ P2 : contrôle et production de l'information financière
- ❖ P3 : Gestion des obligations fiscales
- ❖ P4 : Gestion des obligations sociales
- ❖ P5 : Analyse et prévision de l'activité
- ❖ P6 : Analyse de la situation financière
- ❖ P7 : Fiabilisation de l'information comptable et du système d'information

COMPETENCES REQUISES

- ✍ Bonne culture générale
- ✍ Capacité d'adaptation
- ✍ Méthode et rigueur intellectuelle
- ✍ Qualités d'Organisation
- ✍ Discrétion

Matières	Forme	Coef	Durée
E1.1 : Culture Générale et Expression française	écrite	4	4h
E1.2 : LV1 Anglais	orale	3	20min + 20 min*
E2 : Mathématiques appliquées	écrite	3	2h
E3 : Économie, droit et management * sous épreuve : économie et droit * sous épreuve : management des entreprises	écrite écrite	5 3	4h 3h
E4 : Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales * sous épreuve : étude de cas * sous épreuve : pratiques comptables fiscales et sociales	écrite orale	6 4	4h 30 min + 10 min*
E5 : Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière	orale	5	30 min + 30 min*
E6 : Parcours de professionnalisation	orale	5	30 min

* Temps de préparation

EXEMPLES D' ACTIONS PROFESSIONNELLES APPLIQUEES

- Participation à l'élaboration et à la communication des informations de gestion,
- Contribution aux prévisions et à la préparation des décisions,
- Tenue de la comptabilité financière,
- Etablissement des états financiers,
- Gestions des relations avec les administrations financières et de gestion,
- Utilisation des logiciels professionnels (paramétrage et mise en œuvre),
- Production et analyse des informations financières,
- Adaptation aux évolutions juridiques et légales et les rendre utilisables,
- Gestion de la paie, suivi des contrats de travail,
- Elaboration des données prévisionnelles (constructions des budgets et indicateurs de suivi de gestion),

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Comptable d'entreprise (dans une petite structure ou dans des entreprises de plus grande dimension)

Assistant ou collaborateur (en cabinets comptables, associations de gestion agréées...)

Chargé de clientèle ou conseiller (au sein de cabinets d'audit et de conseil)

Intégré dans les services comptables ou financiers (dans des entreprises du secteur associatif ou du secteur public)



CONTACT

Centre de Formation Professionnelle SAINT MICHEL

39 rue Martin Peller - 51100 REIMS

☎ : 03.26.77.62.82 - 📠 : 03.26.77.62.88

✉ : secretariat.cfp@groupesaintmichel.fr

www.groupesaintmichel.fr



plaquette non contractuelle
Ne pas jeter sur la voie publique



Etablissement accessible
aux personnes à mobilité réduite 